

Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

360 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

365 Je vous remercie beaucoup. Alors, maintenant nous allons entendre monsieur Claude Giguère.

M. CLAUDE GIGUÈRE :

370 Bonsoir. Merci pour l'opportunité de parler devant la commission. Je m'appelle Claude Giguère, je suis résident, j'habite l'Île-des-Soeurs depuis 10 ans. Je me présente en mon nom personnel. Je ne représente pas d'organismes, mais je suis un résident qui a à coeur la qualité de vie à l'Île-des-Soeurs et je suis un grand fervent du transport actif.

375 Alors, j'ai étudié le plan d'urbanisme puis la photo sur la page couverture vraiment résume ma première recommandation. J'ai 10 recommandations. En passant, je n'ai pas déposé de mémoire, mais je vais peut-être le faire plus tard, mais vous allez voir, c'est ça. O.K. Et puis j'ai 10 recommandations et la première représente vraiment, la photo représente vraiment ma première recommandation, puis je vous explique pourquoi.

380 L'Île-des-Sœurs a présentement une population de 20 000 habitants, 10 000 logements et on s'apprête, on est en train de monter un plan d'urbanisme qui va ajouter environ 6 000 personnes peut-être même, j'ai même entendu dire 9 000 avec 3 000 portes. Ce qui fait une augmentation de la population de 30 à 45% sur l'île. C'est énorme.

385 Le plan se concentre seulement sur le secteur concerné, mais il faut comprendre qu'il y a 20 000 personnes qui habitent à l'Île et comme la photo l'indique, je reviens à mon premier point,

il y a un gros nuage blanc par-dessus, c'est comme si les urbanistes n'avaient pas considéré le reste de l'île.

390 Donc, ma recommandation numéro 1 c'est de faire en sorte... je sais que les auditions de l'OCPM c'est toujours sur un projet concerné. Et les gens ont tendance à restreindre leur réflexion sur les frontières du projet. Et lorsque le projet a des impacts, des conséquences aux alentours, il faut les considérer. Et ma recommandation c'est de penser plus globalement.

395 Au niveau des transports actifs c'est important qu'ils soient sécuritaires. Ça, c'est la suggestion de ce qu'ils feraient avec la rue Place du Commerce. Alors, une seule voie de circulation, une piste cyclable, des stationnements aux abords de la rue.

400 La première chose qui me vient à l'esprit c'est des risques d'emportierage. La piste de vélo n'est pas sécuritaire dans ce contexte-là, en plus il y a un autobus, c'est une seule voie. Comment les autobus vont faire pour faire descendre les passagers. Ils vont arrêter le trafic. Alors, déjà là, je trouve que ce type de configuration là il est non fonctionnel.

405 Normalement, on retrouve cette configuration-là dans des endroits comme sur le Plateau, des endroits déjà densifiés où ils n'ont pas de place pour la faire la piste cyclable, donc on se compromet pour la mettre sur la route. On en a déjà une piste cyclable qui est à l'écart de la route, qui est sécuritaire, qui n'a pas de risque d'emportierage. Pourquoi la ramener tout près de la route au risque que nos enfants se blessent et se fassent emportierer. Alors, je ne vois pas l'idée de faire quelque chose qui est moins sécuritaire que ce qu'on a présentement.

410 Donc, proposition numéro 2: garder toutes les pistes cyclables à l'écart de la route.

415 C'est une île potentiellement 30 000 habitants à terme, toutes les sorties convergent vers le même endroit. Je me questionne sur la sécurité du public. Je m'imagine un incident qui se produit à un coin névralgique, on ne peut plus aller sur l'île de Montréal. Ça s'est déjà produit avec un gros camion-remorque, l'incident était très simple, l'île était congestionnée.

420 Quelqu'un se pète un AVC, une crise cardiaque... je veux dire, on n'a pas les services de sécurité, à quoi on a droit. Pire encore, si l'incident, que ça soit une fuite de gaz, un incendie ou quelque chose affecte un plus gros secteur, là on ne peut même plus aller sur la Rive-Sud, tout converge là.

425 L'Île va rester toujours une île, la solution: un pont de service, un pont piétonnier qui permet pompiers, ambulance et police. En plus, c'est que ça permettrait de faire du transport actif. Et puis il y a eu des ébauches, ça a été publié récemment ça, par les architectes, il y a un moyen de faire un pont qui est en cohérence, qui est en harmonie avec l'environnement. Et en passant, ce pont était déjà prévu depuis le plan original de l'Île-des-Soeurs, qui a été fait dans les années 60 ou même 50.

430 On ne le réalise pas, mais à l'Île-des-Soeurs on est à 800 mètres d'une station de métro. Elle est inaccessible. Avoir un pont piétonnier on s'y rendrait et on aurait accès à tout le réseau, pas seulement la gare du REM à la Place Bonaventure, tout le réseau à porter de main. Ça faciliterait, on aurait accès à la plage, à l'auditorium, à l'hôpital, aux autres écoles secondaires, aux autres pistes cyclables.

435 Et en plus, ça dégorgerait, décongestionnerait le réseau local d'autobus qui est déjà saturé. Le réseau local d'autobus, présentement il y a des gens, l'autobus prend tellement de temps pour sortir de l'Île, que je vois des gens qui viennent se stationner aux abords de la sortie de l'Île pour prendre l'autobus. Puis la plupart des gens bien, bien ils prennent leur auto, parce que c'est trop long juste de partie de la pointe sud.

440 Donc, quatrième recommandation: c'est amélioré le parcours des autobus pour qu'il soit linéaire et non pas circulaire. S'il est circulaire, les gens ne le prendront pas, ça va être trop long pour se rendre au REM. D'avoir des petits autobus à haute fréquence, idéalement des autobus électriques à haute fréquence. Et puis je pense que ça serait vraiment... La clé pour que les gens prennent le transport en commun, c'est l'efficacité, si c'est trop long. À la rigueur on pourrait même pousser ce concept-là d'avoir une navette qui emprunterait le pont de service et qui se

445

rendrait à la station de métro de l'Église. Donc, on n'est plus en train de converger 30 000 personnes vers le même point de sortie.

450 Maintenant, au niveau du verdissement. J'étais content de voir qu'on voulait mettre en valeur le caractère verdoyant de la Cité-Jardin et qu'on voulait un taux de verdissement de 35%. Mais là où j'ai accroché, c'est qu'on veut, on permet que le taux de verdissement soit sur les toits et non au sol. Je comprends les avantages que ça a des toits verts. On en veut des toits verts le plus possible, mais pas aux dépend de ne plus en avoir au sol. On a déjà plein d'espaces verts à 455 l'Île-des-Soeurs, même dans le secteur concerné, gardons-nous de la place pour les mettre, parce que le plan qui est suggéré il y en n'a plus d'espaces verts dans ce secteur-là. Il y en a pas suffisamment.

460 Donc, ma sixième recommandation c'est d'exiger un taux minimum de verdissement au sol, pas seulement sur les toits.

465 Troisième point c'est les terrains pour les écoles. En 2013, l'OCPM avait déjà constaté qu'on avait besoin d'un terrain pour une deuxième école. Ça, c'est le rapport de l'OCPM de 2013. Recommandation numéro 3, faire une réserve de terrain dont le terrain Levert qui se situe dans le secteur concerné. C'est encore un terrain vacant. 2013. Il n'y a rien de fait là-dessus. Et puis quand j'ai posé les questions à la Ville, je leur ai dit : « Avez-vous prévu des terrains pour des écoles? Ils ont dit : C'est la responsabilité de la commission scolaire et du ministère d'acheter des terrains. » C'est peut-être la responsabilité, mais ne les mettez pas devant un fait accompli lorsqu'il ne reste plus de terrain.

470 Donc, recommandation numéro 7 c'est de réserver les terrains avant que les projets soient approuvés, pire encore, avant que les projets soient complétés. Parce qu'ils ont bien beau avoir la responsabilité de les acheter, s'il n'y en n'a plus, ils ne pourront plus les acheter.

475 La première question qu'on doit se poser lorsqu'on décide de mettre 3 000 portes et 9 000 personnes c'est où seront les espaces communautaires essentiels, tels des écoles. Et la

question ne s'est pas posée. C'est incroyable, il y a un document de 100... je ne me souviens plus le nombre de pages, mais on n'en parle même pas.

480 L'autre point c'est au niveau des stationnements. Oui, à la réduction de l'automobile. Je suis un fervent défenseur de la réduction de l'utilisation de l'automobile. Et réduire l'automobile ça ne veut pas dire ne pas en posséder une. À l'Île-des-Sœurs, tout le monde en a pratiquement, beaucoup de personnes en possèdent. J'en possède une. Je l'utilise le moins possible et pour l'utiliser le moins possible, il faut qu'elle soit stationnée quelque part.

485 On a dit qu'on ne veut pas de dépassement. On limite le taux à 0.75%, à 0.75% unité de stationnement par unité. Je fais un petit calcul rapide, il en reste 3 000 unités de logement à 0.75 c'est 750 places plus les visiteurs, plus les contracteurs. Ils vont aller se stationner où ces gens-là? Est-ce qu'ils vont déborder dans les secteurs, les quartiers avoisinants, qui en passant sont encore sur un gros nuage blanc, on ne les a pas trop considérés.

490 Donc, ce que je dis, la huitième recommandation c'est de prévoir suffisamment d'espace dans les nouvelles rues pour éviter un débordement dans les quartiers avoisinants.

495 Ça, c'est les stationnements au niveau résidentiel. Les stationnements au niveau commercial, le monsieur d'avant moi en a parlé. Il y a 20 000 personnes à l'Île-des-Sœurs qui ont des familles, qui ont des autos, qui habitent sur la pointe sud, un peu partout. Je comprends que quelqu'un qui habite dans le secteur concerné il n'aura pas besoin de son auto pour aller faire l'épicerie. Puis c'est le genre d'épicerie que j'aime faire, aller acheter quotidiennement ce que j'ai le goût de manger et pour la majorité de la famille, il y a 20 000 personnes qui sont déjà ici, ils vont aller faire leur épicerie en auto. Donc, prévoir suffisamment d'espaces de stationnement.

500 Je crois comprendre que vous voulez que ça soit des stationnements souterrains. Moi je pratique des sports, je fais du ski, j'ai une boîte à ski, dans la plupart des stationnements souterrains, c'est rare que j'y vais, mais si j'y vais, je ne peux même pas rentrer dans un

505

stationnement souterrain parce que la plupart du temps ils ne sont pas suffisamment hauts. Je n'ai pas de fourgonnette. Il y a des voitures qui ont des fourgonnettes, il y a des gens qui ont des fourgonnettes, donc ils ne peuvent pas rentrer. Donc, si c'est le cas, prévoir que les gens qui ont des familles, qui ont une réalité différente de celle des familles ou des gens qui vont venir habiter dans le secteur puissent accéder aux espaces commerciaux. Parce que savez-vous quoi? Si vous ne faites pas ça, vous allez empirer la situation, vous allez augmenter l'utilisation de l'automobile, parce que les gens vont aller faire leur épicerie au DIX30. Ils ne pourront plus y aller ici, à proximité à l'Île-des-Soeurs. Parce qu'ils n'iront pas la faire en autobus leur épicerie.

510
515
520

 Finalement, le transport actif. Ça, c'est un peu dans mes rêves. J'aime bien me rendre de l'Île-des-Soeurs au Vieux-Montréal, au centre-ville, au bureau en vélo ou en BIXI. C'est bon pour tout, la planète, la santé. C'est quand même un grand détour. Moi ça ne me dérange pas, c'est un petit peu plus d'exercice. Mais si on avait un lien direct, je suis convaincu qu'il y aurait beaucoup plus de personnes qui se rendraient en transport actif au centre-ville, parce que plus c'est rapide plus c'est direct, plus les gens vont y aller en vélo ou en transport actif.

 Donc, ça résume mes 10 points d'un point de vue de quelqu'un qui habite à l'Île-des-Soeurs. Merci.

525
LA PRÉSIDENTE :

530

 Je vous remercie beaucoup. Et puis nous allons garder la présentation, parce que nous n'avons pas le mémoire. Donc, c'est très, très clair et ça correspond aussi à ce que d'autres résidents sont venus nous dire. Donc, on en prend bonne note. Moi je n'ai pas de questions particulières. Est-ce que toi tu as une question?

M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire :

535

 C'est complet, merci.

Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

Moi j'en ai une petite. Le pont service dans quel secteur ça serait implanté?

540

M. CLAUDE GIGUÈRE :

Le pont de service c'est, en réalité il est ici. C'est entre la rue Galt et la rue Marguerite-Bourgeois. C'est clair que c'est prévu. Il y a tous les espaces, les empattements sont déjà là. C'est là où la rivière est le plus court. C'est certain qu'il y aura une opposition un peu à ça. Il y a des gens qui aiment continuer à *guetteriser* l'Île-des-Soeurs. Ce n'est pas ma vision à moi, mais en réalité, c'est là que ça a le plus de sens. Le métro est juste à côté, la plage, l'auditorium, l'hôpital.

545

550

Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

555

Merci beaucoup. Alors, maintenant est-ce que monsieur Pierre St-Cyr est avec nous?

M. PIERRE ST-CYR :

560

Vous m'entendez bien? Madame la présidente, bonsoir, Madame la commissaire, Monsieur le commissaire, bonsoir. Merci pour nous donner le temps de faire une présentation qui incidemment, comme les deux présentations précédentes, alors j'ai préparé un PowerPoint. On va vous le laisser. Ça va vous faciliter la vie. Surtout qu'on est rendu en neuvième manche. Alors, deuxième commentaire, je vais essayer d'adresser, pardon d'exprimer des choses du mémoire, mais qui n'ont pas été dites. Parce qu'il y a beaucoup de choses que vous avez entendues depuis trois jours. Donc, vous faciliter la vie.

565